

Étéocle et Polynice, fratricides

Clément Lévy

► **To cite this version:**

Clément Lévy. Étéocle et Polynice, fratricides. Wladimir Troubetsky et Florence Godeau (dir.). Fratries: Frères et sœurs dans la littérature et les arts de l'antiquité à nos jours, Kimé, pp.21-32, 2003. hal-02075960

HAL Id: hal-02075960

<https://hal-unilim.archives-ouvertes.fr/hal-02075960>

Submitted on 21 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Étéocle et Polynice, fratricides.

Clément Levy
Université de Limoges

La scène mythologique des deux frères tués l'un par l'autre sous les murs de leur cité natale est une image forte que l'on retrouve dans les tragédies antiques d'Eschyle, Sophocle, Euripide, une épopée latine, un roman du XII^e siècle et un certain nombre de pièces de théâtre européennes, du XVI^e au XX^e siècle.

Les personnages des deux fils d'Œdipe fournissent donc aux genres épique et tragique un matériau assez consistant, et surtout spectaculaire. Mais sans que puisse se justifier la moindre péripétie ou scène de reconnaissance : il semble que le crime fatal d'Étéocle et Polynice soit d'être nés de l'inceste, et que la suite de leur histoire, leur lutte pour Thèbes et leur mort, se déroule de manière quasi automatique. Leur haine est-elle alors accessoire ? Si mourir par la main l'un de l'autre est leur seul horizon, le traitement que leur réserve la littérature mérite notre attention, car elle apporte peut-être des éléments qui donnent plus de sens à ces deux personnages.

Les conditions de leur rivalité peuvent fournir un bon point de départ pour étudier ces deux frères. Mais le cycle thébain est riche en autres couples fraternels, dont l'étude peut être fructueuse. Pour finir, le rôle d'Œdipe et Jocaste ne saurait être négligé, en une affaire aussi grave que la lutte à mort de leurs deux fils.

1. Les enjeux de la lutte

La rivalité entre les deux fils d'Œdipe et Jocaste que mettent en scène les textes qui reprennent le cycle thébain est certes extraordinaire, puisqu'elle concerne deux frères et qu'elle les conduit au double meurtre, mais il existe d'autres exemples de lutte pour le trône. À Argos, notamment, où s'opposent Thyeste et Atrée. Mais il semble que cette haine fraternelle, fratricide, atteigne dans le cas d'Étéocle et Polynice un tel degré de violence qu'il est légitime de se demander s'ils sont vraiment des frères, pour se haïr autant.

Peut-être leur haine naît-elle de la conscience de leur origine incestueuse ? Dans les textes les plus anciens, les deux fils d'Œdipe ne sont jamais présentés dans l'innocence qui précéderait la révélation du crime dont ils sont issus. Ce trait semble général. Pas d'enfance ni de paix. Anouilh reprend ces éléments dans son *Antigone*, quand Créon explique à sa nièce que ses efforts pour donner des funérailles à son frère sont inutiles, puisqu'il ne les méritait pas : Polynice n'était

qu'« un fêtard imbécile, un petit carnassier dur et sans âme, une petite brute tout juste bonne à aller plus vite que les autres avec ses voitures, à dépenser plus d'argent dans les bars »¹. Quant à « Étéocle, ce prix de vertu, [il] ne valait pas plus cher que Polynice. Le bon fils avait essayé, lui aussi, de faire assassiner son père, le prince loyal avait décidé, lui aussi, de vendre Thèbes au plus offrant »². Placés ainsi sur un pied d'égalité, les deux frères ne se distinguent pas, et Créon, un peu plus loin, avoue à Antigone que leurs cadavres ont pu être confondus, et ajoute froidement : « je t'assure que ça m'est égal »³.

Pourtant, s'ils sont aussi méchants l'un que l'autre, leur haine semble provenir de leur lutte pour le trône d'Œdipe, une fois qu'il en est écarté. Chez Sophocle, Étéocle chasse Polynice et le prive du trône de Thèbes. Ismène l'apprend à son père lorsqu'elle le retrouve avec Antigone à Colone :

Le plus jeune, qui a le moins de droits,
prive du trône Polynice son aîné
et l'expulse de la patrie⁴.

Cette vision est conforme à ce que présente à Étéocle le Messager des *Sept contre Thèbes* d'Eschyle : Polynice veut

se mesurer avec toi, et, alors, ou te tuer et tomber mort près de toi, ou, s'il laisse vivre qui l'a privé de ses droits, du moins, par un exil qui te jette à ton tour hors de Thèbes, tirer de toi vengeance égale⁵.

Eschyle fait donc autorité pour Sophocle, mais aussi pour Euripide, qui traite de la même façon la rivalité entre les deux fils d'Œdipe : chez lui aussi, c'est Étéocle qui a spolié son frère, en trahissant leur contrat d'alternance à la tête de l'État. Dans les *Phéniennes*, où le point de vue se décentre, grâce à un Chœur de jeunes étrangères en pèlerinage pour Delphes, Polynice se présente comme victime de son frère

Me soient témoins les dieux et la terre qui m'a nourri :
dépouillé, maltraité, je suis chassé de mon pays,
comme un esclave et non comme le fils de notre père Œdipe.

¹ Jean ANOUILH, *Antigone* (1946), Paris : La Table Ronde, 2001, p. 86-87.

² Jean ANOUILH, *op. cit.*, p. 88.

³ Jean ANOUILH, *op. cit.*, p. 89.

⁴ SOPHOCLE, *Œdipe à Colone*, in *Tragiques grecs, Eschyle, Sophocle*, traduit par Jean Grosjean, Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », p. 905. Les termes grecs employés pour désigner l'ordre de naissance des deux frères sont des formes du verbe naître, et semblent appuyer fortement l'idée que le renversement de cet ordre est à lui seul un très grave crime.

⁵ ESCHYLE, *Les Sept contre Thèbes*, texte établi et traduit par Paul Mazon (1931, 2e éd. revue), Paris : Les Belles Lettres, « CUF », 1995, v. 636-638, p. 132.

Thèbes, si tu pâties, accuse lui et non pas moi⁶!

Mais la trahison de l'accord qui établissait le partage du pouvoir entre Étéocle et Polynice est une justification qui passe assez souvent au second plan, derrière des motivations autres. Chez Rotrou, puis chez Racine, Étéocle prétend garder son trône au nom de son peuple, qui l'a choisi. Dans l'*Antigone* (I, 3) du premier, il affirme à sa mère, Jocaste :

Je lui cédaï l'État mais l'État me retient :

J'étaï prêt à quitter le Sceptre qu'on lui nie,

Le peuple aime mon règne, et craint sa tyrannie⁷

Et dans sa *Thébaïde*, Racine fait affirmer à Étéocle, parlant de Polynice à leur mère (I, 2) : « Thèbes m'a couronné pour éviter ses chaînes »⁸. Une autre justification, peut-être plus franche, apparaît déjà dans les *Phéniciennes* d'Euripide : le besoin d'argent. C'est en ces termes que Polynice explique à sa mère qu'il est illusoire de tenter de réconcilier son frère et lui :

Nul bien n'a plus de prix que la richesse.

Qui la détient possède le pouvoir.

C'est pour la conquérir qu'ici j'amène

des soldats si nombreux. Un seigneur besogneux est moins que rien⁹.

Mais cet argument va à l'encontre d'un certain nombre de remarques sur la pauvreté du royaume de Thèbes. Dès le premier livre de la *Thébaïde*, Stace se désole :

[...] *nec cura mero committere gemmas
atque aurum uiolare cibis ; sed nuda potestas
armauit fratres, pugna est de paupere regno.*

[On ne se souciait pas de confier aux coupes des pierres précieuses, de souiller l'or dans les repas ; non, c'est le pouvoir tout nu qui arma les deux frères, l'enjeu du combat n'est qu'un pauvre royaume¹⁰.]

⁶ EURIPIDE, *Les Phéniciennes*, in *Tragédies complètes II*, texte présenté, traduit et annoté par Marie Delcourt-Curvers (1962), Paris : Gallimard, coll. « Folio », 1990, p. 1056.

⁷ Jean de ROTROU, *Antigone*, in *Théâtre complet 2*, texte établi et présenté par Bénédicte Louvat, Paris : Société des Textes Français Modernes, 1999, v. 82-84, p. 230.

⁸ Jean RACINE, *La Thébaïde ou les frères ennemis*, in *Théâtre complet I*, Paris : Garnier-Flammarion (1964), coll. « GF-Flammarion », 1994, p. 44.

⁹ EURIPIDE, *Les Phéniciennes*, *op. cit.*, p. 1046. L'expression traduite par « moins que rien » signifie littéralement « un homme de vile extraction », ce qui teinte ce propos d'une ironie tragique certaine.

¹⁰ STACE, *Thébaïde*, t. I, livres I-IV (1990), texte établi et traduit par Roger Lesueur, Paris : Les Belles Lettres, « CUF », 2000, v. 149-151, p. 7. L'enjambement et les allitérations des deux derniers vers sont d'une grande expressivité.

La perspective est autre, mais l'argument est le même dans le *Roman de Thèbes*, quand Ethïoclés rétorque à Thideüs venu en ambassade lui présenter les griefs de Polinicés que son épouse Argÿa ne se plairait guère à Thèbes, qui est un si pauvre royaume :

Qu'en ameroit si riche fame
comme est la seue, en ce regne ?
En son païs a grant plenté,
ici avroit grant povreté ;
sa richesce reprocheroit
et toute jour nos maudiroit¹¹

Alors, quel est l'enjeu de la guerre fratricide ? ce n'est qu'une haine implacable, injustifiable et considérée comme telle. Jusqu'à leur mort, Étéocle et Polynice combattent pour assouvir cette passion qui les dévore. Racine en rend particulièrement bien compte lorsqu'Étéocle affirme (*Thébaïde*, IV, 1) :

Nous avons l'un de l'autre une haine obstinée :
Elle n'est pas, Créon, l'ouvrage d'une année ;
Elle est née avec nous ; et sa noire fureur
Aussitôt que la vie entra dans notre cœur.
Nous étions ennemis dès la plus tendre enfance ;
Que dis-je ? nous l'étions avant notre naissance.
Triste et fatal effet d'un sang incestueux¹²!

Seule leur naissance criminelle justifiera leur crime. Cette idée du fratricide enflamme l'esprit des deux frères jusqu'à la fureur. Stace en donne une représentation frappante au livre VII de la *Thébaïde*. Étéocle encourage son armée pour préparer ses hommes au combat contre les assaillants argiens :

Vous êtes venus en alliés défendre une ville assaillie non par un envahisseur pillard venu d'ailleurs ou né dans des contrées lointaines, mais par un ennemi qui est l'enfant de cette terre et commande le camp adverse quoiqu'ayant ici un père, une mère, des sœurs de même sang et celui qui fut son frère¹³!

Ainsi, le désir du meurtre est si fort qu'Étéocle le conçoit comme inné, et considère Polynice, qui se lance contre Thèbes, sa cité d'origine, comme un étranger. De leur naissance à leur mort, ces deux frères seraient donc des ennemis mortels ? Cela concorderait parfaitement avec l'interprétation rapide que donne Claude Lévi-

¹¹ *Le Roman de Thèbes*, t. 1, publié par Guy Raynaud de Lage, Paris : Honoré Champion, 1968, v. 1355-1360, p. 43.

¹² Jean RACINE, *op. cit.*, p. 70.

¹³ STACE, *Thébaïde*, t. II, livres V-VIII, texte établi et traduit par Roger Lesueur, Paris : Les Belles Lettres, « CUF », 1991, v. 381-386, p. 91.

Strauss du mythe d'Œdipe en illustration de sa méthode. Il identifie là une « sous-évaluation » de la « parenté de sang »¹⁴, que l'on voit aussi à l'œuvre quand Œdipe tue son propre père et, deux générations avant, quand les Spartoi, les guerriers « semés » par Cadmos, autochtones thébains, s'exterminent mutuellement.

La représentation de la mort de ces deux frères voués à s'entretuer insiste fréquemment sur cette idée de parenté fatale. Chez Eschyle, le Chœur qui clôt les *Sept contre Thèbes* se désole : « — Frères, oui, jusque dans l'anéantissement, grâce à un partage de haine, à une lutte de fureur, où s'achève leur querelle¹⁵ »! La notion de parenté est d'autant plus présente ici, que le terme traduit par « frères » signifie littéralement « de la même semence ».

Le récit de ce double meurtre est teinté de la même émotion pathétique dans le *Roman de Thèbe*, puisque Polynice est frappé par son frère alors qu'il vient de le blesser mortellement et qu'il se penche vers lui pour l'embrasser, tout à sa douleur. Il réplique par ces mots :

Frere, fet il, por coi m'as mort ?
Ce saches que fet l'as a tort ;
pour la pitié que j'oi de toi
descendi ge em bonne foi.
Or as finé ci nostre guerre,
ne je ne tu n'avrons la terre¹⁶

Le ton est bien autre dans la tragédie de Jean de Rotrou (qui suit là l'Antigone de Garnier¹⁷). Polynice est tué par Ætéocle mourant, alors qu'il tente de le dépouiller de ses armes. Il s'écrie (dans le récit qu'Hémon fait de la scène à sa maîtresse Antigone, *Antigone*, III, 2) :

Attends-moi, traître attends, je vais suivre tes pas ;
Et plus ton ennemi que je ne fus en terre,
Te porter chez les morts une immortelle guerre,
Là nos âmes feront ce qu'ici font nos corps,
Nous nous battons vivants, et nous nous battons morts¹⁸.

Après une représentation assez proche de cette double mort, Stace décrit un prodige inquiétant. Antigone est parvenue à déposer le

¹⁴ Claude LÉVI-STRAUSS, « La structure des mythes » (1955), repris dans *Anthropologie structurale* (1958, 1974), Paris : Plon, coll. « Pocket Agora », 1995, p. 248.

¹⁵ ESCHYLE, *op. cit.*, v. 934-937, p. 142.

¹⁶ *Le Roman de Thèbes*, t. 2, publié par Guy Raynaud de Lage, Paris : Honoré Champion, 1971, v. 9799-9805, p. 116.

¹⁷ Robert GARNIER, *Antigone ou La Pieté, tragedie*, édition critique, établie, présentée et annotée par Jean-Dominique Beaudin, Paris : Honoré Champion, 1997.

¹⁸ Jean de ROTROU, *op. cit.*, v. 762-766, p. 267.

cadavre de Polynice sur un bûcher qui n'est autre que celui d'Étéocle. Elle s'en rend compte trop tard (*Thébaïde*, livre XII) :

Mais voici de nouveau les frères : dès que le feu vorace eut touché le cadavre, le bûcher trembla, le nouvel arrivant en est chassé ; les flammes se déploient, se divisent au sommet et brandissent tour à tour leurs langues en de brusques éclairs¹⁹.

Cet épisode final de la rivalité d'Étéocle et Polynice est notamment repris dans le *Roman de Thèbes*. Il souligne le caractère surnaturel de la haine que se vouent les deux frères, puisqu'elle leur survit.

L'enjeu de cette lutte à mort est donc le trône de Thèbes, qui enflamme la passion et la haine de Polynice et d'Étéocle au point qu'ils en oublient la pauvreté du royaume. Il semble que leur haine se renforce même du fait de l'exiguïté de ces conditions matérielles : il n'y aurait de place que pour un seul, or aucun ne voudrait céder la sienne. Pourquoi tant d'acharnement ?

Frères dénaturés ? qui s'ignorent et se jaloussent au point de rompre par le meurtre les liens du sang ? Étéocle et Polynice semblent transfigurés par leur haine mutuelle. Sa contradiction avec leur fraternité semble au cœur des récits mythiques du cycle thébain.

2. La Thébaïde, des versions différentes de la fraternité

Dans les différents récits de la guerre que se livrent pour leur cité Étéocle et Polynice, d'autres figures de la fraternité apparaissent. Elles mettent en évidence à la fois la variété des situations possibles et la singularité du cas des fils de Jocaste et d'Œdipe.

La diversité des relations fraternelles représentées est plus grande dans des œuvres plus amples. Ainsi, dès le premier livre de la *Thébaïde* de Stace apparaît le personnage de Tydée. Polynice le rencontre par hasard alors qu'il se réfugie à Argos, chez Adraste :

Or voici que Tydée d'Olène abandonnant l'antique Calydon par un décret du destin — le remords horrible d'avoir versé le sang d'un frère le harcèle — [...] ²⁰

On peut voir en Tydée un double prémonitoire de Polynice, comme de son frère, tous deux bientôt fratricides. Mais l'amitié qui va unir ces deux héros le rapproche plus naturellement de Polynice. Elle est d'ailleurs annoncée par leur hôte Adraste, roi d'Argos, qui voit dans la rixe qui les a opposés dans le vestibule de son palais un heureux présage de leur amitié : « *forsan et has uenturus amor praemiserit iras*

¹⁹ STACE, *Thébaïde*, t. III, livres IX-XII, texte établi et traduit par Roger Lesueur, Paris : Les Belles Lettres, « CUF », 1994, v. 429-432.

²⁰ STACE, *Thébaïde*, t. I, *op. cit.*, v. 401-403, p. 16.

» (« Peut-être même votre colère ne fut-elle que le prélude à la naissance d'une réelle affection ? »)²¹. Stace met cette amitié à ce point en relief, qu'à la mort de Tydée, lors du siège de Thèbes (au livre IX), Polynice s'écrie : « C'est bien maintenant que je suis exilé, banni pour l'éternité, puisqu'un autre et meilleur frère, hélas, m'est enlevé²² »

L'assimilation de l'ami au frère idéal est particulièrement significative. D'autres relations fraternelles sont représentées dans les récits de la lutte entre Polynice et Étéocle, et avant tout dans le couple Ismène-Antigone. Chez Sophocle comme chez Jean Anouilh, les deux sœurs s'opposent d'abord sur la conduite à tenir devant l'interdiction que leur a faite Créon d'ensevelir Polynice. Mais Ismène se ravise après-coup, et rejoint la position de sa sœur, ce qui fait dire à Créon, dans l'*Antigone* de Sophocle : « Oui, ces filles, l'une vient de tomber folle / et l'autre est insensée de naissance »²³. Antigone, par la force de son caractère, influence Ismène, ce qui fait ressortir d'autant plus nettement son amour pour son frère Polynice. C'est une donnée que Sophocle exploite largement, tant dans *Antigone* que dans *Œdipe à Colone*. Mais Rotrou, et Racine à sa suite, donnent à cet amour un caractère exclusif qui pourrait tendre à expliquer la haine que se vouent les deux frères. Dans la pièce de Rotrou, Antigone essaie de dissuader Polynice de partir au combat en évoquant son amour pour lui (*Antigone*, II, 2) :

Hé quoi ! cette amitié qui naquit avec nous,
De qui non sans raison, Étéocle est jaloux :
Et par qui je vois bien, que je lui suis suspecte,
Ne pouvant l'honorer, comme je vous respecte ;
Cette tendre amitié, reçoit donc un refus,
Elle a perdu son droit, et ne vous touche plus²⁴

La jalousie d'Étéocle pourrait alors expliquer les combats que se livrent les deux frères, et ôterait à leur haine son caractère extraordinaire. Le conflit qui les oppose viendrait non seulement de la rivalité pour le trône de Thèbes, mais aussi d'une concurrence pour l'amour d'Antigone. Passions sans doute excessives aux yeux de Rotrou et Racine.

Mais chez Anouilh, ces relations se compliquent un peu plus

²¹ STACE, *Thébaïde*, t. I, *op. cit.* v. 472, p. 18. Le même terme, *amor*, est encore employé à leur sujet au v. 366 du chant II, t. I, p. 42.

²² STACE, *Thébaïde*, t. III, *op. cit.* v. 52-53, p. 12.

²³ SOPHOCLE, *Antigone*, in *Tragiques grecs*, *op. cit.*, p. 589.

²⁴ Jean de ROTROU, *op. cit.*, v. 397-402, p. 246.

quand, pour détourner Antigone de son projet, Ismène lui dit : « Polynice est mort et il ne t'aimait pas. Il a toujours été un étranger pour nous, un mauvais frère. Oublie-le, Antigone, comme il nous avait oubliées »²⁵. Y voir une jalousie supplémentaire serait sans grand intérêt. Néanmoins, le grand nombre d'éléments que compte la fratrie des enfants de Jocaste et Œdipe permet aux différents auteurs qui reprennent le cycle thébain de déployer un éventail relativement varié de situations psychologiques.

Stace, dont la *Thébaïde* a l'avantage de l'ampleur, procède par dissémination. Lors de l'embuscade dont il est victime après son ambassade auprès d'Étéocle en faveur de Polynice, Tydée, parmi les 49 Thébains qu'il écrase, tue Chromis et Périphás, deux frères dont la mort simultanée est l'occasion d'un écho et d'une annonce de celle des fils d'Œdipe. Cet épisode du livre II est suivi au livre III par l'évocation du deuil de leur mère. Plus loin, au livre VIII, Stace aborde des conflits fraternels d'un autre niveau en décrivant la surprise de Pluton lorsqu'il voit venir à lui le devin Amphiaráus, englouti au début du siège de Thèbes. Le roi des enfers se demande : « Le maître orgueilleux de l'Olympe explore-t-il mes forces »²⁶ ? Cette évocation plaisante de la rivalité entre les deux fils de Cronos fait encore écho au conflit des fils d'Œdipe.

Un autre écho est sensible dans la description que donne le vieux Phorbas à Antigone des guerriers argiens qui assiègent leur cité (livre VII). Parmi eux se trouvent Lapithaon et Alatrée : « L'un est le père, l'autre le fils, mais l'écart normal des années est ici confondu »²⁷. Par l'intervention d'une nymphe, le fils a été conçu alors que Lapithaon était encore enfant : « *Et nunc sic fratres mentito nomine gaudent* » (« C'est ainsi qu'ils se réjouissent du faux nom de frères »)²⁸. Ces personnages, invention de Stace, permettent de varier un peu plus les fraternités citées dans son texte.

La *Thébaïde* de Racine se termine sur une symétrie plus parfaite, car la mort des fils de Créon, qui ne fait pas partie de toutes les versions du mythe, est un des ressorts supplémentaires du pathétique. Ménécée se suicide pour racheter Thèbes, et obéir à un oracle au sens incertain, puis Hémon est tué en s'interposant entre Polynice et Étéocle. La mort des deux fils de Créon renvoie évidemment à celle

²⁵ Jean ANOUILH, *op. cit.*, p. 45.

²⁶ STACE, *Thébaïde*, t. II, *op. cit.* v. 41-42, p. 109.

²⁷ STACE, *Thébaïde*, t. II, *op. cit.* v. 296-297, p. 88.

²⁸ STACE, *Thébaïde*, t. II, *op. cit.* v. 303, p. 88.

des deux fils de Jocaste et Œdipe.

De ces multiples jeux de miroirs ressort une tendance assez nette des récits mythiques thébains : mettre au premier plan les rapports fraternels. Cela contribue vraisemblablement à rendre plus choquante la violence des relations entre Polynice et Étéocle, mais la question pourrait aussi bien être abordée dans le sens inverse, et le cycle thébain serait un mythe où la fraternité jouerait un rôle important. Pour en rester à une interprétation simple, telle que la formule Claude Lévi-Strauss²⁹, il faut remarquer que si les relations entre frères et sœurs ont leur importance dans le cycle thébain, c'est surtout quand elles sont sous-estimées. Elles ne sont surestimées que dans un cas, celui où Antigone enfreint l'édit de Créon pour enterrer Polynice. Les autres couples fraternels ou sororaux relevés plus haut semblent plutôt ressortir à un soupçon porté sur la fraternité : qu'elle n'empêche pas, ou même provoque des rivalités, ou qu'elle revienne à une identité presque exacte entre deux personnes. Par là, la diversité des situations où des frères et sœurs entrent en jeu à côté des fils d'Œdipe semble donc concourir principalement à mettre en valeur leur rivalité horrible et ses conséquences.

3. Les frères, les parents.

Cependant, les raisons de cette haine fratricide (lutte pour le pouvoir, haine innée, jalousies de fratrie, mythe de la fraternité ?) n'ont pas été clairement identifiées. Il est possible que les situations envisagées précédemment contribuent à expliquer le fratricide, mais c'est ignorer ce qui peut le provoquer. Or les ascendants masculins d'Étéocle et Polynice semblent avoir leur part de responsabilité.

La première faute est celle de Laïos, qui n'écoute pas l'oracle d'Apollon et refuse de ne pas avoir de descendance. Jocaste le rappelle ainsi dans *Œdipe Roi* de Sophocle :

Jadis Laïos reçut, je ne dis pas de Phébus
mais de ses servants, un oracle
comme quoi son destin serait d'être tué
par le fils qui naîtrait de lui et de moi³⁰.

Quant à l'oracle qu'Œdipe reçoit, à Delphes lui aussi, après avoir entendu dire que ses parents n'étaient pas Polybe et Mérope, qui l'avaient élevé à Corinthe, il dévoile les conséquences de la faute de Laïos. Dans la même scène du double aveu avec Jocaste, Œdipe le cite :

²⁹ *Ibidem.*

³⁰ SOPHOCLE, *Œdipe à Colone*, in *Tragiques grecs, op. cit.*, p. 674.

je m'unirais à ma mère ; je ferais voir aux hommes
une race dont ils ne pourraient supporter la vue ;
je serais l'assassin du père qui m'a engendré³¹.]

Mais si les fautes des pères sont établies, pourquoi les fils doivent-ils en supporter le poids ? Non pas parce que leur naissance incestueuse les condamnerait nécessairement au fratricide, même si, selon Lévi-Strauss, « la prohibition de l'inceste est universelle comme le langage »³², mais parce que leur père a lancé contre eux une malédiction. Dans les *Sept contre Thèbes* d'Eschyle, Étéocle l'évoque à deux reprises, « Malédiction, puissante Érinys d'un père »³³, et « [...] l'odieuse, la noire imprécation d'un père »³⁴, mais elle n'est citée que dans *Œdipe à Colone* de Sophocle (v. 1370-1396), et les *Suppliantes* (v. 148-154) et les *Phéniennes* (v. 67-80, 475-484, 872-876) d'Euripide. Le récit de Jocaste qui ouvre cette pièce est particulièrement clair, ainsi que la formulation de la malédiction.

Égaré par l'excès du malheur,
il a maudit ses fils d'imprécations sacrilèges :
à coups d'épée, ils devront se tailler chacun sa part du patrimoine³⁵

Elle est reprise par Stace qui la met en scène, en insistant sur sa violence, dans le premier livre de la *Thébaïde*. Œdipe invoque la Furie Tisiphone, au nom de ses propres crimes :

Accorde-moi, Reine du gouffre infernal, de voir un crime tant désiré ; ces jeunes hommes ne tarderont pas à vouloir te suivre ; viens seulement digne de toi-même ; tu reconnaîtras que ce sont mes fils³⁶!

Comme chez Stace, l'Œdipe de Garnier s'accuse de la haine que se vouent ses fils. Il le rappelle à Antigone qui veut le raisonner :

Les traîtres, le méchants, affamez de carnages,
Confits en cruauté, en fraude et outrages,
D'empires convoiteux, ne sçauroyent faire bien,
Dignes de moy leur pere, et du lignage mien³⁷.

Ce qui justifie cette imprécation, c'est dans les *Phéniennes*, la folie d'Œdipe, mais le plus souvent, c'est le mépris que montrent

³¹ SOPHOCLE, *Œdipe à Colone*, in *Tragiques grecs*, *op. cit.*, p. 677.

³² Claude LÉVI-STRAUSS, *Les Structures élémentaires de la parenté* (1947, 1967), Paris-La Haye : Mouton & Co., 1981, p. 565.

³³ ESCHYLE, *op. cit.*, v. 70, p. 113.

³⁴ ESCHYLE, *op. cit.*, v. 695, p. 134.

³⁵ EURIPIDE, *Les Phéniennes*, *op. cit.*, p. 1030-31. Dans ces trois citations, c'est le même terme que l'on traduit par « malédiction, imprécation ». Cette parole est personnifiée en Furie et en Érinys, signe de l'efficacité de la prière néfaste.

³⁶ STACE, *Thébaïde*, t. I, *op. cit.*, v. 85-87, p. 5.

³⁷ GARNIER, *op. cit.*, v. 345-348, p. 74.

Étéocle et Polynice à leur père. Différents gestes infamants sont évoqués par les récits du mythe, mais il est étrange qu'un manque de piété filiale soit reproché à des hommes dont le père est aussi leur demi-frère. Cette situation paradoxale n'est relevée par aucun des écrivains qui reprennent le cycle thébain, sans doute parce qu'il est plus simple et efficace d'opposer le couple des mauvais fils à celui des bonnes filles, Antigone et Ismène, qui accompagnent leur père jusqu'à Colone où il meurt, et parce que le trait principal reste le même : il s'agit de sous-estimation des liens de parenté.

Comme toute malédiction, celle que lance Œdipe est dès lors inévitable. Pourtant, Jocaste tente d'empêcher le fratricide. Dans la *Thébaïde* de Racine, elle tente de réconcilier ses deux fils (IV, 3). Devant leur résistance, elle s'écrie :

Ah ! mes fils, est-ce là comme on parle de paix ?
Quittez, au nom des Dieux, ces tragiques pensées.
Ne renouvez point vos discordes passées :
Vous n'êtes pas ici dans un champ inhumain.
Est-ce moi qui vous mets les armes à la main³⁸ ?

De façon comparable, dans les *Phéniennes*, Polynice demande à Jocaste d'intercéder en sa faveur auprès de son frère :

Mais c'est ton office, ma mère, de résoudre ce différend,
de réconcilier deux frères qui devraient s'aimer,
de faire cesser mon malheur, le tien, celui de la cité³⁹.

Mais la haine fraternelle est la plus forte, et Jocaste, après l'échec de sa tentative, doit abandonner la partie, comme dans l'*Antigone* de Rotrou (II, 4) :

Ma constance est à bout, la Nature se tait,
La fureur me possède, et ce malheur me plaît.
Adieu non plus mes fils, mais odieuses pestes,
Et détestables fruits de meurtres et d'incestes :
Vous ne mourrez pas seuls, et je suivrai vos pas.
Pour vous persécuter, même après le trépas⁴⁰

La mère à son tour maudit ainsi ses deux fils, comme Œdipe plus tôt, ce qui renforce l'impression que la haine des deux frères est provoquée, puis attisée par leurs parents. Peut-être faut-il souligner que pour les Grecs de l'antiquité, la Thébaïde est l'avant-dernier des grands événements légendaires, car le retour des Épigones, la vengeance des fils des Sept chefs qui reprennent Thèbes, marque,

³⁸ Jean RACINE, *op. cit.*, p. 74.

³⁹ EURIPIDE, *Les Phéniennes*, *op. cit.*, p. 1046.

⁴⁰ Jean de ROTROU, *op. cit.*, v. 639-644, p. 260.

selon Suzanne Saïd, « la fin des temps héroïque »⁴¹ ? Après la disparition des enfants, la lignée d'Œdipe s'éteint. Pindare mentionne bien le fils de Polynice, Thersandre, mais il n'appartient plus au cycle thébain, et les malédictions ont pris fin, pour lui. Dans la deuxième *Olympique*, Pindare célèbre la victoire aux Jeux d'un descendant de Thersandre, fils de Polynice et d'Argia, fille d'Adraste (qui est le roi d'Argos qui aide Polynice dans la campagne des Sept chefs contre Thèbes) :

Mais Thersandre survécut à la ruine de Polynice ; il acquit de l'honneur dans les jeux où concourt la jeunesse, aussi bien que dans les combats guerriers ; il fut le rejeton qui fit revivre la famille des Adrastides⁴².

Ces précisions semblent indiquer que la malédiction des parents n'a d'effet que sur leurs enfants, les petits enfants étant épargnés. Ainsi, l'extinction radicale de la lignée d'Œdipe n'entre pas en jeu. Le mythe thébain semble se développer autour de deux générations : celle de Laïos et celle des enfants de Jocaste. C'est sur ces personnages que se concentrent les crimes qui voient des liens de sang surestimés ou sous-estimés. L'intervention d'Œdipe dans la malédiction qui frappe les deux frères ne fait aucun doute, et la réalisation inéluctable du fratricide constitue la matière des œuvres littéraires du corpus mythique thébain.

L'enjeu politique, le voisinage d'autres couples fraternels et les malédictions du père concourent à placer la rivalité entre Étéocle et Polynice au cœur d'un réseau de figures signifiantes très dense. La haine des deux frères semble d'autant plus gratuite qu'ils n'y ont qu'une faible part de responsabilité : ils sont voués à s'entre-déchirer par leur père, et cette cause l'emporte sur toutes les autres, puisque les dieux invoqués par Œdipe se chargent de l'affaire. Dès lors, les efforts de Jocaste, d'Antigone ou les autres couples fraternels n'apparaissent qu'en contre-point des progrès de cette passion dévorante qui anime les deux frères jusqu'à leur double mort. Ils forment, dans l'ensemble des récits mythologiques repris en littérature un modèle de relation fraternelle hostile, ce qui permet à Racine de sous-titrer sa *Thébaïde* les *Frères ennemis*.

Cette fonction d'exemple et de repoussoir qu'a donc le couple maudit des fils de Jocaste et d'Œdipe explique aussi les incohérences

⁴¹ Suzanne SAÏD, *Approches de la mythologie grecque*, Paris : Nathan, coll. « 128 », 1993, p. 29.

⁴² PINDARE, *Olympiques*, texte établi et traduit par Aimé Puech (1930), Paris : Les Belles Lettres, « CUF », 1999, p. 44-45.

de leur représentation : victimes d'une malédiction injuste ou bien l'ayant provoquée, luttant pour le pouvoir ou pour un patrimoine trop pauvre, regrettant de mourir ou exaltés par le fratricide. Ces contrastes qu'il est facile de relever font peut-être de ces frères des monstres incompréhensibles, mais ils en sont plus impressionnants.